

La Sem du Doubs augmente son capital

(U) du 26.1.11 - de notre correspondant Innovapresse/Strasbourg) - La SedD (Société d'équipement du département du Doubs) doit entériner le 18 février prochain le passage de son capital au montant de 5,34 millions d'euros, deuxième et dernière étape d'une augmentation par incorporation de réserves et entrée du Crédit agricole de Franche-Comté. Ce capital se situait à 3,788 millions d'euros à l'automne dernier. L'arrivée de la banque verte à hauteur de 6,36 % entraîne une légère diminution des parts des collectivités locales : conseil général du Doubs, villes et agglomérations de Besançon et Montbéliard. Ce groupe de cinq conserve la majorité avec 55 % du capital. Outre le Crédit agricole, le solde se répartit entre la Caisse des dépôts (16,42%), la Caisse d'épargne Bourgogne/Franche-Comté, Dexia et la CCI du Doubs.

La Sem d'aménagement et construction de 45 salariés développe un montant d'opérations annuel de 50 millions d'euros. Elle réfléchit à la constitution d'une ou plusieurs SPL (société publique locale).